

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 67 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 22 Absent(s) excusé(s) : 28 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 27 juin 2023

Vote(s) pour : 89
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 3 juillet 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER



Point n° 2023-07-04-CM-2 :

Motion en faveur de la réouverture ferroviaire de la Lorraine vers le Sud de la France.

Rapporteur : Monsieur François GROSIDIER

Depuis quatre ans, il n'y a plus aucun TGV en circulation entre le territoire lorrain et le Sud de la France. Jusqu'alors, il était possible d'aller de Metz à Lyon en train en 4h50 en passant par Nancy, Neufchâteau, Culmont-Chalindrey et Dijon, un temps assez proche des 4h30 environ d'un trajet en voiture. Aujourd'hui, il est nécessaire de prendre une correspondance TGV à Paris ou de passer par Strasbourg et ce moyennant des tarifs plus élevés. A l'heure de la transition écologique, aujourd'hui il est incompréhensible pour nos concitoyens que la voiture soit la solution de transport la plus compétitive pour relier la Lorraine à Lyon.

Cette suppression unilatérale des dessertes ne devait durer que le temps d'effectuer des travaux sur le nœud ferroviaire de Lyon, c'est-à-dire de décembre 2018 à décembre 2023. La SNCF s'était engagée à rétablir cette liaison à l'issue de la réalisation de ces aménagements... Pourtant, elle a depuis annoncé son intention de supprimer définitivement la desserte TGV directe Metz/Nancy/Dijon/Lyon via Neufchâteau. Les engagements n'ont pas été tenus, et la Lorraine a été oubliée.

Le 17 mars 2022, une nouvelle convention entre l'État et SNCF voyageurs a été signée en prévoyant un développement de l'offre Intercités - Trains d'Équilibre du Territoire (TET). Cependant, force est de constater que l'Est de la France était le grand oublié puisque concerné par aucune ligne. Face à la mobilisation des élus locaux, une réunion s'est tenue le 13 avril en présence des services de l'État, de la SNCF, des collectivités territoriales et des représentants des associations d'usagers afin évoquer la création d'une ligne TET vers le Sud financée par l'État.

A l'initiative de la Région Grand Est, des Départements et des Métropoles, une centaine d'élus locaux, départementaux, régionaux et parlementaires de toutes sensibilités, représentant l'ensemble des territoires lorrains, se sont rassemblés le 5 mai 2023 à Nancy pour exiger que l'État tienne ses engagements en faveur du rétablissement d'une desserte ferroviaire vers le Sud de la France. Il s'agit d'un enjeu majeur d'aménagement, de transition écologique et de qualité de vie dans les territoires. L'attractivité de nos communes ne peut se concevoir sans engagement fort

et durable en matière de connexion ferroviaire vers le reste du territoire national. Au carrefour de l'Europe du Nord et du Sud, de l'Est et l'Ouest, le corridor du Sillon lorrain ne doit pas et ne peut pas devenir un cul de sac ferroviaire.

A l'heure où l'on demande aux collectivités territoriales d'investir, de contribuer de manière conséquente à la transition énergétique et de répondre aux enjeux de développement du territoire, il est essentiel que l'État prenne également ses responsabilités pour faire en sorte que la Lorraine bénéficie d'un maillage à la hauteur des besoins de mobilité et des attentes de nos concitoyens.

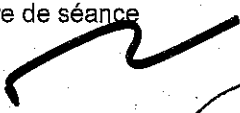
Aussi, le Conseil Métropolitain de l'Eurométropole de Metz demande à l'État et à la SNCF :

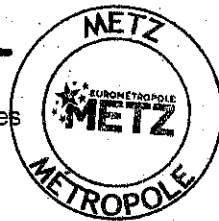
- De tenir les engagements pris le 13 avril dernier,
- D'investir pour un matériel roulant de qualité et d'assurer le confort des usagers,
- De garantir la qualité du réseau ferroviaire et d'agir en faveur de la connexion ferroviaire entre les territoires,
- De se donner tous les moyens pour arriver, dans les meilleurs délais, au retour d'un service ferroviaire équivalent à celui supprimé en 2018.

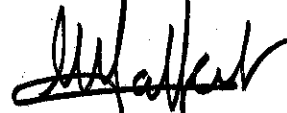
Metz, le 4 juillet 2023

Le Secrétaire de séance

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services




Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230703-2023-07-DC2-DE

Numéro de l'acte : 2023-07-DC2
Date de décision : lundi 3 juillet 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Motion en faveur de la réouverture ferroviaire de la Lorraine vers le Sud de la France
Classification : 9.4 - Voeux et motions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 05/07/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230703-2023-07-DC2-DE
Document principal : 99_DE-2.pdf

Historique :

05/07/23 08:46	En cours de création	
05/07/23 08:47	En préparation	Catherine DELLES
05/07/23 09:44	Reçu	Catherine DELLES
05/07/23 09:45	En cours de transmission	
05/07/23 09:47	Transmis en Préfecture	
05/07/23 09:58	Accusé de réception reçu	